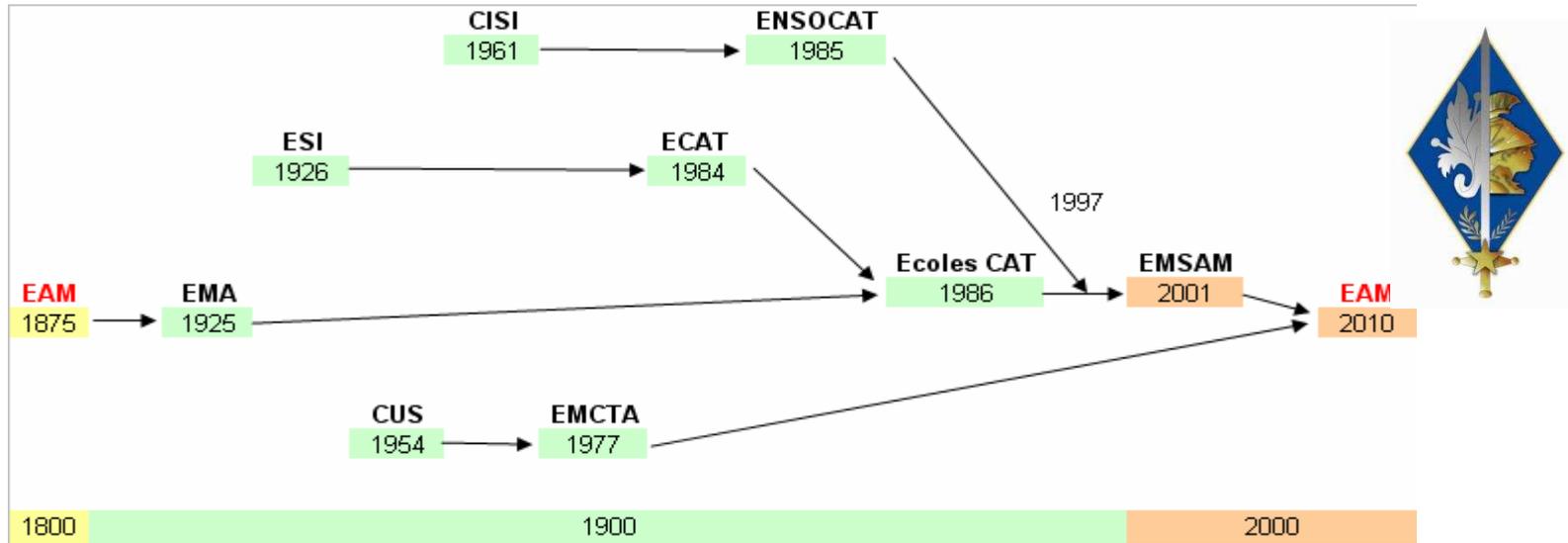


L'EAM héritière de ...

- EAM – DM de 1855 – création 1875 à Vincennes
- EMA – 02 mars 1925 – aspect militaire
- ESI – décret de 1883 – création 1926 à Paris
- Concours Unique des Services - 1954
- CISI – 1961, ENSOCAT – 1985
- EMCTA – 1977 à Coetquidan
- ESI devient Ecole du CAT - 1984
- Ecoles CAT – 1986 par fusion EMA & ECAT
- EMSAM – 2001 – intégration formations dont RH
- EAM – 2010 par fusion EMCTA et EMSAM





L'EAM D'HIER A AUJOUR'HUI

Les officiers d'administration : 200 ans d'histoire



- 1824 : officier d'administration des hôpitaux
- 1853 : administration des bureaux de l'intendance
- 1855 : un cours d'administration à Vincennes
- 1900 : loi de recrutement des officiers d'administration
- Grande guerre : citation de l'EAM à l'ordre de l'Armée
- 1928 : recentrage sur le cœur de métier de l'EMA
- 1946 : EMA à Montpellier
- 1954 : concours unique des services
- 1976 : Création du Corps technique et administratif
- 1977 : Création de l'EMCTA à Coetquidan
- 2010 : l'histoire des officiers d'administration continue

Les commissaires : 650 ans d'histoire

- 1356 : Nomination des 12 premiers commissaires des Guerres
- Début du XVII^{ème} siècle : apparition des Intendants d'Armées
- 1626 : création de l'Intendance de la Marine
- 1817 : Suppression des commissaires => Naissance de l'Intendance Militaire
- 1889 : création du Commissariat Colonial puis de l'Intendance Militaire des troupes Coloniales
- 1966 : dissolution de l'Intendance des troupes de marine et intégration dans l'Intendance Militaire.
- 1984 : Commissariat de l'Armée de Terre
- 2010 : Commissariat des armées





A peine les armées combattent elles une fois en un an, mais il faut qu'elles vivent tous les jours et qu'elles subsistent et si elles ne vivent avec ordre ce qui ne se peut faire sans une grande économie et un extraordinaire soin de la police.

Il se trouve en l'histoire beaucoup plus d'armées périées faute de pain et de police que part l'effort des armes ennemies et je suis fidèle témoin que toutes les entreprises qui ont été faites de mon temps n'ont manqué que par ce défaut.

Le soin des vivres doit être commis à des personnes de qualités dont la vigilance, la fidélité et la capacité soient connues parce que de la dépend la subsistance des armées, et bien souvent celle de l'estat.

Il n'y a point de gens trop relevés pour être employés en telles charges.

Cardinal de Richelieu
« TESTAMENT POLITIQUE »



EAM

